

DELEGATION COMMERCE ILLEGAL



Réunion du 7 septembre 2015

Délégation Commerce Illégal
Réunion du 7 septembre 2015

Etaient présents :

- Jacques JUDEAUX – Délégué au Commerce Illégal
- Jean-Marc ROZE – Secrétaire Général
- Anne-Marie MOULAY : Assistante du Secrétaire Général

Etaient invitée :

- Marie-Laure TARRAGANO – Avocate

- ORDRE DU JOUR : ETAT DES DOSSIERS EN COURS

Maitre Marie-Laure TARRAGANO fait un tour d'horizon des dossiers en cours et des réponses qui ont été apportées :

AFF : SO BAD CREATION :

Il ressort dans ce dossier, suite à l'intervention et la relance de Maître TARRAGANO auprès de la Mairie de Villeneuve St Georges, que l'agence TRAVEL AGENCY sous-traite avec SO BAD CREATION avec pour preuve des factures à l'appui. Il y a lieu de s'étonner de la dénonciation de cette agence alors que celle-ci travaillait avec cette association...

TARZANS EXCURSIONS :

Ce dossier stagne en raison de l'irrecevabilité des preuves. En effet, le reçu communiqué n'apporte pas plus d'éléments. Il convient de solliciter une nouvelle fois le SNAV Antilles et de leur demander des preuves plus concrètes.

BAROUDEURS DU MONDE :

En ce qui concerne, le dossier BAROUDEURS DU MONDE, là encore pour pouvoir procéder à une citation en comparution directe, il faudrait des éléments de preuve plus concrets. Le SNAV Sud-Ouest avait été sollicité pour ce faire. Il convient de les relancer.

AGECOM :

Marie Laure TARRAGANO rappelle qu'un courrier avait été adressé à la Mairie de la Ville des Trois-Ilets et qu'elle a reçu une réponse de Monsieur le Maire ainsi que la copie du Courrier que le Maire a adressé à la société AGEKOM.

Un courrier de réponse a été apporté par Maître TARRAGANO à la Mairie de la Ville des Trois-Ilets avec la preuve de l'absence d'immatriculation d'AGEKOM.

Jacques JUDEAUX demande à Marie-Laure TARRAGANO de relancer les services de la DGCCRF sur les dossiers pour lesquels ils ont été saisis.

D'autre part, il informe qu'il a demandé à Valérie BONED de les relancer sur la mise en place des procédures.

Anne-Marie MOULAY fait état des différents dossiers en cours :

Dossier LILI VOYAGES31 qui a été mis en lumière par un journaliste de TOURMAG sur l'activité d'une toulousaine qui proposait ses services de conseillère en voyages via son site internet et sa page facebook.

Une lettre de mise en demeure lui a été adressée avec pour réponse, l'arrêt de ses activités.

Dossier JOCAN VOYAGES/THEMA VOYAGES :

Jean-Jacques VANEUKEM, adhérent de l'APST, mais non adhérent du SNAV, a souhaité alerter le SNAV, en l'occurrence Jacques JUDEAUX, sur la recrudescence du Commerce Illégal dans notre profession et ce depuis plusieurs années.

Celui-ci nous a transmis un certain nombre de dossiers émanant de petites associations ayant trait à des séjours à thème Scrabble et jeu de tarots et s'émeut de cette concurrence déloyale.

Au vu des dossiers, un courrier sera adressé à ces dites associations en leur demandant de bien vouloir nous justifier le nombre de voyage organisé par an ainsi que la méthode de diffusion de leurs documents.

Pour le dossier TOURISME & JEUX/LRI SERVICES plus complexe, une mise en demeure sera adressée compte tenu du nombre de séjours assez conséquents proposés et de la preuve que cette association encaisse.

Jacques JUDEAUX souhaite apporter une réponse à Jean-Jacques VANEUKEM de JOCAN VOYAGES.

AGENCE CONCEPT DECOUVERTE PLUS

Dossier transmis par Pierre DOUCET aux bons soins de Jacques JUDEAUX. Il s'agit là d'une agence réceptive marocaine qui aurait un N° de téléphone français. Pour l'heure, les investigations menées n'ont pas permis d'étayer la thèse que cette agence prospecterait sur le territoire français.

JOURNEES DES ENTREPRENEURS.

Jacques JUDEAUX précise qu'il animera l'atelier du Commerce Illégal intitulé « débusquer les braconniers » lors des Journées des Entrepreneurs qui se dérouleront à Marseille du 16 au 18 novembre prochain. Une quinzaine d'ateliers sont prévus au programme.

Il propose à Marie Laure TARRAGANO d'animer cet atelier avec lui. Marie-Laure TARRAGANO précise qu'elle animera également les ateliers consacrés au social.

Il souhaite, lors de la prochaine réunion, faire un tour d'horizon de tous les dossiers en cours.

La prochaine réunion est fixée au lundi 12 octobre à 09h30 au SNAV.